



REUNION DU COMITE DE PILOTAGE 3 / 2010¹

La troisième réunion du Comité de Pilotage (CP) du Fonds de Reconstruction d'Haïti (FRH) a eu lieu le 7 octobre 2010 à la base de la MINUSTAH, à Port-au-Prince par vidéoconférence avec l'ACDI à Ottawa, le gouvernement de la Norvège à Oslo, le gouvernement du Brésil à Brasilia, le gouvernement de la France à Paris, et la Banque mondiale à Washington DC, et une connexion audio avec le représentant de la diaspora haïtienne à Miami (voir l'annexe 1 pour une liste des membres et observateurs). L'objectif principal de la réunion était d'examiner l'allocation des ressources du Fonds pour le financement de trois projets proposés pour financement par la Commission Intérimaire pour la Reconstruction d'Haïti (CIRH). Les États-Unis ont signé un accord administratif pour une contribution de 120 millions \$ US avant la réunion et a donc participé à la réunion en tant que membre votant du Comité de Pilotage. Les autres points de discussion à l'ordre du jour ont été la Note sur l'appui budgétaire sur ligne de commande, préparée conjointement par la Banque mondiale et la Banque interaméricaine de développement (BID), et la note de frais simplifiée. L'ordre du jour détaillé se trouve en annexe 2 du présent procès-verbal.

Mot de bienvenue et approbation du procès-verbal / Agenda

Le Ministre des Finances, M. Ronald Baudin, président FRH, a adressé les mots de bienvenue. Le Président a souhaité la bienvenue aux membres du Comité de Pilotage à la troisième réunion de ce Comité. Il a remercié les États-Unis pour la signature d'un accord administratif avec le Fiduciaire pour une contribution de 120 millions de dollars au Fonds et la France pour leur engagement à contribuer pour un montant de 30 millions de dollars au Fonds. La France a signé par la suite un Accord Administratif avec l'Administrateur Fiduciaire pour un montant de 5 millions d'euros et adressé une lettre au Comité de Pilotage le 6 octobre, ci-jointe à l'annexe 3, exprimant leur préférence d'allouer ces fonds à l'appui budgétaire. Il a souhaité la bienvenue à Chypre en tant que nouveau donateur de la FRH et l'Oman a été remercié pour le transfert de leur contribution de 5 millions \$ US. Tous les membres participant au Comité de Pilotage ont été invités à se présenter.

M. Leitmann, le gestionnaire de la FRH, a soumis le procès-verbal de la deuxième réunion du Comité de Pilotage du FRH qui a eu lieu le 17 août dernier, à l'approbation des membres. Il a souligné que tous les commentaires reçus ont été incorporés. Aucun commentaire additionnel n'a été fait. **DÉCISION:** L'ordre du jour et le procès-verbal de la deuxième réunion du Comité de Pilotage ont été approuvés tels quel et sera

¹ Tel qu'approuvé par le Comité de Pilotage du FRH le 15 Décembre, 2010

publié sur le site Web de FRH.

Brèves mises à jour

Le Président a invité le Représentant de la CIRH, M. Verret ou son suppléant, de fournir un résumé de la réunion de la CIRH qui a eu lieu le 6 octobre. Il a été souligné que M. Verret n'a pu assister à la réunion du Comité de Pilotage du FRH en raison d'une réunion ministérielle et qu'il n'avait désigné aucun suppléant. Le représentant des États-Unis a présenté un bref résumé de la réunion de la CIRH. Elle a informé le Comité de Pilotage que la Commission a étudié un certain nombre de questions au sujet de pro forma et a approuvé les modifications requises par la loi. La Commission a approuvé un certain nombre de projets, dont trois inscrits à l'ordre du jour pour étude en vue d'un éventuel financement du FRH. Le représentant des États-Unis a informé le Comité que la discussion au sujet des projets-liés a porté, entre autres, sur les secteurs appropriés à considérer pour l'investissement des fonds et le montant des investissements dans le Sud. La Commission a également approuvé une version révisée de l'Office pour la performance et la lutte contre la corruption. La France a ajouté que le rapport du FMI sur la situation économique en Haïti a été soumis.

L'administrateur fiduciaire a été invité par le Président à informer le Comité de Pilotage sur la situation financière du Fonds. L'administrateur fiduciaire s'est référé au document « Rapport du fiduciaire sur la situation financière du Fonds de reconstruction d'Haïti (FRH) » qui a été distribué aux membres du Comité de Pilotage avant la réunion. Comme détaillé dans le tableau 1 du rapport, du 30 Septembre 2010, l'administrateur fiduciaire a signé des accords administratifs pour un montant de US \$ 134 millions, et a reçu 129 millions de dollars. Les décisions approuvant des demandes de financement du Comité de Pilotage réunies ont totalisé un montant de 61 millions \$ US dont 27 millions de dollars ont fait l'objet d'un transfert. Des transferts pour un total de 34 millions de dollars sont en attente. Le 30 septembre, 68 millions de dollars étaient disponibles à être assignés sur les décisions de non-objection du Comité de Pilotage. A compter du 30 septembre, un accord administratif a été signé avec les États-Unis pour 120 millions \$ US, dont le paiement surviendra sous peu. En outre, 5 millions de dollars a été reçu en provenance d'Oman, ce qui amène le total des fonds disponibles à 73 millions de dollars US. L'administrateur fiduciaire a mentionné qu'il finalise des accords administratifs avec la Suède, la France et l'Espagne (Au mois de novembre, des accords ont été signés avec la Suisse et la France).

Enfin, le fiduciaire a noté que l'accord de transfert avec la BID avait été finalisé et soumis à l'approbation du Conseil de Direction de la BID. Par la suite, L'Accord de Transfert de la BID a été soumis à la non-objection du Comité de Pilotage le 21 octobre, lequel a été accordé en date du 28 octobre. Ce document a été approuvé le Comité d'Administration de la BID et a été signé par le fiduciaire le 24 novembre. L'accord de Transfert conclu avec le PNUD avait été révisé par les équipes juridiques du bailleur, était soumis au processus d'approbation interne des UN, a été transmis au fiduciaire le 26 novembre, et signé par ce dernier en date du 29 novembre. Le modèle d'Accord de Transfert des UN a été soumis au Comité de Pilotage pour non-objection le 9 novembre et a été approuvé le 16 novembre.

Le représentant des États-Unis a ajouté que les États-Unis soumettra une lettre de préférence au Comité de Pilotage, en indiquant leur préférence pour l'allocation de leurs fonds comme suit: 65 millions de

dollars alloués au projet de la Banque mondiale pour la construction de logements, en priorisant les communautés ayant fait l'objet de discussions préalables entre les États-Unis, la Banque Mondiale, la CIRH et le Gouvernement haïtien, 25 millions de dollars pour l'enlèvement des gravats et autres améliorations, 10 millions de dollars alloués à la Plate-forme Éducation Haïtienne de la BID et 20 millions de dollars à répartir entre le Fonds de Garantie Partielle au Crédit de la BID et l'aide budgétaire. Une lettre de préférence a été soumise par la suite au Comité de Pilotage le 17 novembre, en annexe 5 de ce document.

Le ministre des Finances a noté que le gouvernement était en mesure de payer les salaires des employés du secteur public et a demandé si l'appui budgétaire des États-Unis pourrait être utilisé à d'autres fins. Le représentant des États-Unis s'est montré ouvert à en discuter. Le représentant du Brésil a réitéré son souhait d'allouer les 40 millions de dollars de sa contribution pour le financement du projet hydroélectrique dans l'Artibonite et a ajouté être à la recherche de partenaires afin de cofinancer le projet, dont le coût total s'élève à US \$ 191 millions. Par la suite, le Brésil a envoyé une lettre au Comité de Pilotage en date du 8 octobre, réitérant leur préférence (voir annexe 3). M. Baudin a remercié le Brésil pour son investissement et a encouragé d'autres donateurs à contribuer.

Le Président a demandé au gestionnaire du FRH de fournir une brève mise à jour sur les activités du Secrétariat. Le gestionnaire du FRH a remercié l'Organisation des Nations Unies d'avoir mis à la disposition du FRH leurs installations pour la réalisation de cette vidéo conférence et a remercié leur personnel technique pour leur précieuse aide. Il a été suggéré d'alterner le lieu de réunion de la FRH entre les différentes entités partenaires et le Gouvernement haïtien. Au sujet du statut du projet du PNUD de gestion des débris, le gestionnaire du FRH a informé le Comité de Pilotage que le PNUD finalise le document de projet afin d'intégrer les commentaires reçus. Le projet de Garantie Partielle du Crédit de la BID et son accord de transfert sera présenté au Conseil d'administration de la BID à la fin de l'octobre. Au sujet du personnel du Secrétariat, le gestionnaire du FRH a informé le Comité de Pilotage que trois nouveaux membres faisaient désormais partie du Secrétariat, M. Diego Osorio en tant qu'Officier Senior des Opérations, Mlle Pauline Zwaans en tant qu'Officier des Opérations, et Mlle Sarah Mondière, Assistante Administrative. En outre, un contrat sera signé prochainement avec une compagnie de communication. Cette dernière devra aider le Secrétariat à organiser un concours de photos en distribuant des caméras dans divers quartiers et aux photographes professionnels. Les photos seront utilisées afin de réaliser un calendrier pour l'année 2011, ainsi qu'une exposition de photos. En outre, le Secrétariat compte discuter du Fonds et de l'effort global de reconstruction voie de presse (radio et télévision).

En ce qui concerne la situation financière du Fonds, le gestionnaire du Fonds a informé d'une éventuelle contribution supplémentaire de l'ACDI pour 15 millions de dollars canadiens et de la Norvège, ainsi que des discussions en cours avec la France pour une contribution au Fonds (30 millions de dollars), l'Espagne (30 millions de dollars), l'Union européenne Commission, et l'Arabie Saoudite (50 millions \$ US). En outre, le Japon et la Thaïlande (2,5 millions \$ US) ont exprimé leur intérêt à contribuer au Fonds. Le représentant du Brésil a demandé au Secrétariat de fournir au Comité de Pilotage une vue d'ensemble du total des fonds devant être versés au Fonds. Le gestionnaire du Fonds a souligné qu'il est difficile de prévoir les cotisations au Fonds, mais que le Secrétariat préparera une vue d'ensemble plus ou moins ferme des engagements.

L'observateur français a réitéré l'importance de la communication, en particulier à l'occasion du premier anniversaire du tremblement de terre, et demanda le coût des activités prévues par le Secrétariat en

terme de communication et dans quelle mesure ces activités seraient coordonnées avec la CIRH. Le gestionnaire du Fonds a confirmé que le Comité de Pilotage a approuvé dans le cadre du budget global du Secrétariat, 50.000 dollars pour les activités de communication, y compris le concours de photos, calendriers, tee-shirts et autocollants, les programmes de radio et de télévision. Le Secrétariat travaille en coordination avec la CIRH sur une stratégie commune de communication. Le représentant des ONG nationales a souligné l'importance de la radio communautaire comme mode de communication pour s'assurer que l'audience la plus large possible soit atteinte et a réitéré que la synergie entre la CIRH et le FRH dans leurs stratégies de communication est clé.

Faciliter l'Appui Budgétaire par Objet de Dépense

Un représentant de la Banque Mondiale a présenté la note sur «l'appui budgétaire sur ligne de commande » à travers le Fonds de reconstruction d'Haïti. Cette note a été préparée conjointement par la Banque mondiale et la BID en réponse aux demandes des bailleurs de fonds intéressés à fournir un appui budgétaire par objet de dépense. La note présente deux options: (i) les fonds du FRH seraient canalisés à travers un projet d'une entité partenaire, lequel décaissera des fonds au profit du budget du Gouvernement pour des objets de dépense spécifiques une fois vérifié que les procédures de dépenses et de l'administrateur fiduciaire préétablies ont été respectées. (Cette option ne nécessite aucune modification de la structure actuelle du FRH), ou (ii) des fonds du FRH pourraient être versés directement au gouvernement pour des objets de dépenses après vérification que les dépenses préétablies et le processus convenu avec le fiduciaires ont été suivies (Cette option nécessite des modifications dans la structure du Fonds Fiduciaire, ainsi que la modification des accords administratifs et des documents constitutifs du TF). L'accent a été mis sur la nécessité de recourir à des consultations entre les partenaires et le gouvernement au début de l'exercice fiscal afin d'aligner les préférences du donneur avec les priorités de financement du gouvernement et d'éviter ainsi la nécessité de créer des postes extrabudgétaires.

Le Ministre des Finances a remercié les donateurs pour leur soutien budgétaire et leur a demandé d'indiquer en début d'année fiscale le montant de leur contribution et à ce que l'appui budgétaire par objet de dépense soit l'exception et non la règle, ceci afin de ne pas surcharger le budget. Le Ministre a noté que le budget 2010 - 11 est actuellement en préparation. L'observateur de l'Union européenne (EU) a fait part de leur intention de fournir un supplément de € 26 millions en appui budgétaire, en plus des 59 millions d'euros déjà prévus cette année. Au total, les EU débourseront 85 millions d'euros ou 110 millions de dollars sur l'année. L'observateur du FMI a émis la suggestion que les donateurs pourraient souhaiter avoir la possibilité de verser une première tranche en guise de paiement et de verser des tranches ultérieurement à la condition et après vérification que la première tranche a été utilisée conformément au but fixé.

Le représentant du Canada a affirmé comprendre la requête du Ministre des Finances au sujet de l'aide budgétaire général, mais a souligné les limites imposées à certains bailleurs, tel le Canada. Le représentant canadien a appuyé les options présentées par la Banque Mondiale, notamment l'option 1. Le représentant de la Norvège a indiqué que leur année fiscale se confond avec l'année civile et que la Norvège devrait avoir une idée plus claire du montant de sa contribution d'ici Noël.

Examen des demandes de financement émanant de la CIRH

Le Président a ouvert la discussion portant sur l'examen des demandes de financement reçues de la CIRH. Le représentant du Brésil a demandé à ce que soit clarifiée l'issue de la réunion tenue la journée précédente par la CIRH vu qu'il n'était pas clair si la Commission avait l'intention de demander un financement du FRH pour les trois projets présentés au Comité de Pilotage pour approbation. En outre, il a noté qu'il n'a pas été accordé suffisamment de temps pour étudier des projets et prendre une décision éclairée en vue d'un éventuel financement, ces derniers ayant été reçus trop tard. Par conséquent, le représentant du Brésil a demandé en premier lieu à ce que la Commission confirme officiellement son approbation des projets pour un financement du FRH et en second lieu à ce que soit retardé l'examen des projets par le Comité de Pilotage du FRH jusqu'à la prochaine réunion, en insistant sur la nécessité de suivre les procédures de la CIRH et du FRH mises en place. Le représentant du Brésil a également exprimé sa préoccupation au sujet des fonds alloués sur la base du « premier arrivé, premier servi » et le manque de clarté sur le pipeline de projets qui seront soumis pour financement au FRH. En outre, il a réitéré la préférence du Brésil d'allouer les 40 millions de dollars de sa contribution au financement du projet hydroélectrique dans l'Artibonite.

Les représentants canadiens, norvégiens et américains ont confirmé avoir compris que la CIRH a approuvé les trois projets à soumettre au Comité de Pilotage pour examen en vue d'un financement du FRH et les participants étaient d'accord de manière unanime que les procédures portant sur la circulation des documents doivent être suivies. Il a été suggéré que le site du CIRH ait une page consacrée aux concepts complets afin que les décisions appropriées puissent être prises et que les projets puissent être étudiés au moins cinq jours à l'avance, comme prescrit par le Manuel d'Opérations du FRH (para. 4.17).

Le Ministre des Finances et d'autres représentants ont suggéré que les projets soient approuvés sur le principe, que les fonds soient mis ainsi mis de côté, et que l'approbation finale sera prise une fois que le document de projet complet soit reçu, en réservant la possibilité pour le Brésil de revenir sur sa décision selon ses souhaits à la suite de l'examen des projets. Plusieurs membres du Comité de Pilotage ont souligné l'urgence d'approuver ces projets, en particulier compte tenu des objectifs ambitieux à atteindre d'ici au 12 janvier, tel qu'énoncés à New York en septembre.

Le Brésil a souligné à nouveau qu'il ne serait pas en mesure de délibérer et de prendre une décision éclairée et positive sur les projets lors de la réunion. Le représentant du Brésil a également noté que si la CIRH avait en effet approuvé ou non les projets pour un financement du FRH, HRF n'est pas le problème. Le problème est qu'il n'a pas été accordé suffisamment de temps pour avoir une vue d'ensemble. Le Comité de Pilotage est invité à prendre une décision sur place pour 30 millions de dollars, près de 50 pour cent du total des fonds disponibles pour attribution, sans une idée claire de ce qui est à venir. Le représentant du Brésil a suggéré qu'une décision soit prise lors d'une prochaine réunion du Comité de Pilotage du FRH, qui pourrait avoir lieu avant la prochaine réunion de la CIRH.

Le représentant des ONG locales s'est montré d'accord avec la remarque faite par le représentant du Brésil sur la nécessité d'une meilleure compréhension de la façon dont les projets proposés s'inscrivent dans l'ensemble du plan de relance et ce qui a déjà été approuvé par la Commission. Le président a

souligné que la CIRH est l'organe chargé de veiller à la conformité entre les projets proposés et le plan de relance approuvé à New York, mais que le Comité de Pilotage pourrait demander des éclaircissements de la CIRH.

Le Président a proposé qu'aucune décision ne soit prise aujourd'hui, mais qu'il soit accordé cinq jours aux membres pour examiner les projets et de tenir une autre réunion du Comité de Pilotage dans une semaine. Il fut décidé par la suite qu'il n'était pas nécessaire d'organiser une autre réunion. **DÉCISIONS:** En réponse à la lettre envoyée par le Gouvernement du Brésil au Comité de pilotage (voir annexe 4), 40 millions de dollars seront mis de côté pour une proposition éventuelle du barrage Artibonite 4C. Le Comité de pilotage prendra en considération le résultat des discussions entre le Gouvernement d'Haïti et la communauté internationale sur « preferencing ». A la suite de la période de non-objection, le Comité de Pilotage du FRH prit la décision de mettre de côté 30 millions de dollars pour les trois projets soumis par la CIRH pour financement², sous réserve de la non-objection du Comité de Pilotage des documents complets de ces projets qui doivent être soumis par le Nations Unies, la BID, et de l'approbation finale de la CIRH par la suite.

Note de frais simplifiée

Le gestionnaire du Fonds a présenté la «note simplifiée de frais», qui décrit la structure de frais du Fonds tel que discuté par le Comité de Pilotage à la réunion du 17 août. La Banque Mondiale a annoncé qu'elle ne facturera aucun frais administratifs, pour cet exercice fiscal, pour les projets financés par le Fonds et pour lesquels la Banque Mondiale serait l'entité partenaire. A la suite de la réunion, l'ONU a également confirmé qu'il ne compte pas la facturer les frais de préparation et de supervision des projets financés par le Fonds et pour lesquels l'ONU serait l'entité partenaire. La BID a confirmé que le « Management Proposal » qui a été soumis pour approbation à son Comité de Direction stipule que la BID ne percevra aucun frais administratifs pour les projets cofinancés par la BID et le Fonds. Toutefois, des frais administratifs seront facturés pour des projets autonomes, c'est-à-dire des projets soumis par des tierces personnes, financés par le Fonds et pour lesquels la BID serait l'entité partenaire. Le Comité de Direction de la BID devrait annoncer une décision au début du mois de novembre 2010. La "Note de frais simplifiée" sera mise à jour afin de refléter les annonces de la Banque Mondiale et des Nations Unies.

Prochaine réunion

Il a été convenu que la prochaine réunion du Comité de Pilotage du FRH serait convoquée, si nécessaire, dans une semaine. Sinon, l'horaire normal de la réunion sera respecté (le jour suivant la prochaine réunion du Conseil de la CIRH). Le Président a clos la réunion en remerciant tous les personnes présentes pour leur participation.

² a) Atténuation des catastrophes naturelles dans le département du Sud (US\$14 millions sollicités ; BID en tant qu'entité partenaire

b) Programme de développement durable du Sud-Ouest d'Haïti (US\$8 millions sollicités ; les Un en tant qu'entité partenaire

c) Réduction de la vulnérabilité des populations et des infrastructures dans le département du Sud (US\$8 millions sollicités ; les UN en tant qu'entité partenaire.

Tableau: décisions, responsabilités et calendrier

Activités	Action	Responsable	Calendrier
Approbation du procès-verbal de la seconde réunion du CP	Publication sur le site du Fonds	Secrétariat	Immédiate
Approbation du Rapport du fiduciaire	Publication sur le site du Fonds	Secrétariat	Immédiate
Mettre de côté 40 millions de dollars pour un éventuel projet de barrage Artibonite 4C	Indiquer que les ressources ont été mis de côté à cet effet dans les rapports financiers du FRH	Fiduciaire	Immédiate
Considérez résultat des discussions avec le GoH sur preferencing	Tenir des discussions sur preferencing à une réunion du Comité de pilotage après des entretiens GoH - communauté internationale	Comité de pilotage	A déterminer
Mettre de côté 30 millions de dollars pour trois projets	Entités partenaires doivent préparer et soumettre des documents de projet final	BID et ONU	Dès que possible
Mise à jour de la Note de frais simplifiée	Refléter les informations mises à jour sur les frais des entités partenaires	Administrateur Fiduciaire et Secretariat	Immédiate
Préparer un aperçu général des prévisions de contributions au FRH	Préparer un tableau de synthèse des engagements et contributions des donateurs au FRH prévues cette année.	Administrateur Fiduciaire et Secrétariat	Immédiate
Date de la prochaine réunion du CP	Accord sur la date de la prochaine réunion du FRH	Tous	Dépend de la date de la prochaine réunion du conseil de la CIRH

ANNEXE 1

Représentants et Observateurs Officiels

Représentants / Representatives

Membres votants / Voting members

Government d'Haïti <i>Government of Haiti</i>	M. Ronald Baudin, Chairperson and Minister of Finance M. Yves-Robert Jean (absent)
Brésil / <i>Brazil</i>	M. Rubens Gama Dias Filho
Canada	M. David Moloney
Norvège / <i>Norway</i>	M. Espen Rikter-Svendsen
Etats-Unis / <i>United States</i>	Ms. Cheryl Mills

Entités Partenaires / Partner Entities

BID / <i>IDB</i>	M. Jose Augustin Aguerre
ONU / <i>UN</i>	M. Nigel Fisher
Banque Mondiale/ <i>World Bank</i>	M. Alexandre Abrantes

Agent Fiscal

<i>Fiduciare/Trustee</i>	Mme. Priya Basu, Directrice, p.i., CFPMI M. Jonathan Caldicott
--------------------------	---

Observateurs / Observers (Officiels)

Local Authorities (Maires)	M. Joseph Gontran "Billy" Louis
Local Authorities (Casecs)	M. Raoul Pierre-Louis
Diaspora	M. Joseph M.G. Bernadel
National NGOs	Mme. Carmèle Rose-Anne Auguste
International NGOs	M. Philippe Bécoulet
Private Sector	M. Reginald Boulos (absent)

ANNEXE 2



Fonds de Reconstruction d'Haïti
Fonds pour le redressement, la reconstruction et le développement d'Haïti



Réunion du Comité de Pilotage 3 / 2010

7 octobre, 2010
Port au Prince et Videoconference
10:00 - 12:00

AGENDA

- | | |
|-----------------|---|
| 10:00 – 10 :15 | I. Bienvenue par le Président |
| 10 :15 – 10 :30 | II. Allocution prononcée par un représentant de la CIRH |
| 10:30 – 10:45 | III. Approbation du Procès-verbal de la réunion du 17 août
Document CP/3.01 |
| 10:45 – 11:00 | IV. Brèves mises à jour:

a. Fiduciaire (Document CP/3.02)
b. Secrétariat |
| 11:00 – 11 :15 | V. Facilitation de l'appui budgétaire par objet de dépense
a. Présentation par la Banque Mondiale et la BID (Document CP/3.03)
b. Discussion |
| 11:15 – 11:45 | VI. Examen des demandes de financement de la CIRH

a. Résumé d'une page des demandes de financement de la CIRH (Document CP/3.04)
b. Atténuation des catastrophes naturelles dans le département du Sud (Document CP/3.05)
c. Programme de développement durable dans le Sud-ouest (Document CP/3.06)
d. Réduction de la vulnérabilité des populations et des infrastructures dans le département du Sud (Document CP/3.07) |
| 11:45 – 12:00 | VII. Autres affaires

a. Note simplifiée sur les frais (Document CP/3.08)
b. Prochaine réunion |

ANNEXE 3

Lettre de Préférence de la France



Agence de Port-au-Prince
3 bis rue Saint-Hugues
Quartier Turgéau
BP 1228 Port-au-Prince
Haïti

téléphone
(509) 22 45 40 07
(509) 22 44 02 54
fax
(509) 22 45 07 02
e-mail
afdportauprince
@groupe-afd.org
internet
www.afd.fr

le siège
rue Roland Barthes
9248 Paris cedex 12

numéro
(01) 53 45 31 31

(01) 44 87 99 39

fax

Port-au-Prince, le 06 octobre 2010

M. Ronald BAUDIN

Président de Steering Committee

du fonds pour la Reconstruction d'Haïti

Port-au-Prince, Haïti

2010/PPR/YM/csp/D- 282

Objet : Signature de l'Accord de versement des 5 millions d'euros
sur le Trust Fund (FRH)

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous informer que le Conseil de Surveillance de l'Agence Française de Développement, lors de sa réunion du 30 septembre 2010 m'a autorisé à signer avec le Représentant de la Banque Mondiale l'accord de versement de cinq millions d'euros sur le Trust Fund (FRH), correspondant à une subvention de la France en faveur de la reconstruction d'Haïti.

Le souhait de la France est que ces fonds soient utilisés pour une aide budgétaire globale (ABG) au gouvernement haïtien.

Par ailleurs, la France a confirmé, lors des débats à l'occasion de la présentation de ce premier accord de versement, son intention de contribuer au Trust Fund à hauteur de 30 Millions de dollars minimum avant le 31 décembre 2011.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de mes salutations distinguées.

Le Directeur

Yves MALPEL

cc : Son Excellence, M. Didier LE BRET, Ambassadeur de France en Haïti.
Son Excellence, M. Pierre DUQUESNE
Monsieur Jozef LEITMANN, Administrateur du FRH

ANNEXE 4

Lettre de Préférence du Brésil



Haiti Reconstruction Fund.
Brazil. Letter of Preference.

Mr Ronald Baudin

*Minister of Finance of Haiti
President of the Steering Committee
of the Haiti Reconstruction Fund*

Mr Baudin,

During the 2nd Meeting of the Interim Haiti Reconstruction Commission, held in Port-au-Prince, on August 17th, the project "Generation of Hydroelectric Power – Artibonite 4C" received full support of the Board members and was recommended for implementation in line with priorities established by the Action Plan for the Reconstruction and National Development of Haiti.

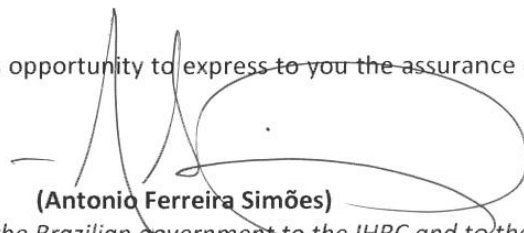
As you know, the Artibonite 4C technical study has been fully funded and prepared by Brazil in response to a demand of cooperation in the energy sector presented by the Haitian government directly to President Lula da Silva.

During his recent visit to Haiti (September 29th), the Brazilian Minister of External Relations, Ambassador Celso Amorim, officially handed over the technical study to President René Préal. According to this document, the total cost of the Artibonite plant is estimated in around US\$ 190 million.

On that occasion, President Préal emphasized that the Haitian government attaches the highest priority to the execution of Artibonite 4C. He also asked for Brazilian cooperation in raising the funds necessary for the implementation of the project.

In light of these recent developments and as a member of the Steering Committee of the Haiti Reconstruction Fund, I take this opportunity to indicate that Brazil would like that US\$ 40 million of its contribution to the Fund be allocated to the implementation of Artibonite 4C.

I avail myself of this opportunity to express to you the assurance of my highest consideration.


(Antonio Ferreira Simões)

*Representative of the Brazilian government to the IHRC and to the HRF
Undersecretary-General for South and Central America and the Caribbean*

ANNEXE 5

Lettre de Préférence des Etats-Unis



ASSISTANT SECRETARY

DEPARTMENT OF THE TREASURY
WASHINGTON, D.C.

International Development Association
The World Bank Group
1818 H Street, NW
Washington, DC 20433
U.S.A.

Dear Steering Committee Members of the Haiti Reconstruction Fund,

The United States is pleased to have signed an Administration Agreement for its contribution as a grant of \$120 million to the Haiti Reconstruction Fund and expects to provide an additional \$5 million, subject to the congressional notification procedures, for a total of \$125 million. The United States wishes to advise the Steering Committee of the Haiti Reconstruction Fund as to its preference for the use of these funds in a manner that is fully consistent with the Government of Haiti's Action Plan for Reconstruction and Development and priorities expressed by the Interim Haiti Recovery Commission (IHRC).

The preferred allocation of the ultimately expected \$125 million is: \$65 million for housing reconstruction and upgrades in priority communities in Port-au-Prince that will be discussed and agreed among the United States, the World Bank, the IHRC, and the Government of Haiti; \$25 million for rubble removal, including in connection with the aforementioned housing and reconstruction upgrades; \$12.5 million to the Inter-American Development Bank for its Partial Credit Guarantee Fund; \$10 million in support of the Inter-American Development Bank's Haiti education reform plan; and up to \$12.5 million (to include the additional \$5 million mentioned above) to be committed against budget support line items, in consultation with the Government of Haiti on its priority budget needs, excluding energy subsidies.

Sincerely,

GOVERNMENT OF THE UNITED STATES OF AMERICA

By: Marisa Lago

Date: 15 NOV 10

Marisa Lago

Assistant Secretary for International Markets and Development
United States Department of the Treasury